

COFINANCEMENT DE LA FORMATION CONTINUE EN ENTREPRISE ET MESURES D'AIDES À LA FORMATION

Cette formation a pour but de familiariser les participants avec :

- le contenu de la législation (Section 2 du chapitre II du titre IV du livre V du Code du Travail) ;
- toutes les aides destinées aux particuliers.

OBJECTIFS VISÉS

- Utiliser la législation en tant qu'outil stratégique et d'aide à la professionnalisation des pratiques de formation dans l'entreprise
- Être capable de remplir le formulaire de demande de cofinancement
- Prendre connaissance des différentes aides en matière de formation professionnelle continue.

CONTENUS

Accès collectif - Entreprises

- Cofinancement de la formation en entreprises.
- Subsidés pour amélioration de l'intégration des étrangers par l'apprentissage de la langue luxembourgeoise.

Accès individuel à la formation - Particuliers

- Congés payés spéciaux
 - Congé individuel de formation
 - Congé linguistique
- Organisation du temps de travail
 - Aménagement du temps de travail dans le cadre de l'horaire mobile
 - Congé sans solde pour formation
- Accès aux diplômes
 - Validation des acquis de l'expérience
- Autres sources de financement
 - Déductibilité fiscale
 - Aides financières pour études supérieures
 - Bourses européennes

MÉTHODES

Alternance entre analyse de pratiques, apports méthodologiques et cas pratiques.

COMPÉTENCES ACQUISES À L'ISSUE DE LA FORMATION :

- Connaître les aides destinées aux entreprises.
- Être capable de remplir le formulaire d'accès au cofinancement étatique.
- Connaître les aides destinées aux particuliers.
- Comprendre le rôle et l'importance de la FPC en tant qu'atout stratégique.
- Connaître le contenu de la législation.



Réf. 3218

» PUBLIC CIBLE

Personnel administratif travaillant dans les services sociaux et responsables de la formation continue.

» FORMATEUR

Claude BETZEN
Intervenant de la Chambre des salariés Luxembourg, CSL.

Responsable Financement FPC auprès de l'INFPC (Institut National pour le développement de la Formation Professionnelle Continue).

» DATE

18.04.2018
08:30-12:30

4 heures de formation
Formation certifiée

» FRAIS

70 €

» LANGUE

Lëtzebuergesch

» LIEU

Domaine du Château
Bettange-sur-Mess

En partenariat avec :



CHAMBRE DES SALAIRES
LUXEMBOURG